



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la SFSIC du 04 novembre 2011

Présents

Membres

Claudine Batazzi, Brigitte Chapelain, David Douyère, Virginie Julliard, Alain Kiyindou, Aurélie Lamy, Valérie Lépine, Cyril Masselot, Théodora Miéré Pélage, Patrice de La Broise, Odile Riondet, Hélène Romeyer, Virginie Spies, Béatrice Vacher

Présidents d'honneur présents

Gino Gramaccia, Anne-Marie Laulan, Christian Le Moëne, Bernard Miège, Jacques Perriault

Excusés ou absents

Nicole d'Almeida, Françoise Bernard, Didier Chauvin, Philippe Dumas, Marie-Michèle Venturini

Invités

Bruno Chaudet, Olivier Sarrouy, Marcela Patrascu pour l'organisation du congrès.

Ordre du Jour

- 1 - Adoption du procès verbal du 23 septembre 2011
- 2 - Préparation du Congrès 2012 (bilan des subventions, tarif du congrès et de la soirée de gala, organisation du programme sur proposition des organisateurs, gestion des inscriptions sur *sciencesconf*, organisation des évaluations et retours, informations aux participants)
- 3 – Publication des doctorales (bilan des retours des ultimes vérifications, mises en forme)
- 4 – Projets des commissions
- 5 – Site et documents de présentation SFSIC : point sur les recherches de sponsors
- 6 - Point sur la Revue Française des SIC (sortie du numéro 1, état du n°2)
- 7 – Point sur les assises
- 8 – Validation des nouveaux statuts pour préparer l'AG 2012 ; préparation des élections du futur CA (date de retour des professions de foi, annonces, etc.) → reporté
- 9 – Divers (nouveaux adhérents, mises à jour des adresses de l'annuaire sur le site, problème de plagiat, les résultats du CNU, etc.)

1 - Adoption du procès verbal du 23 septembre 2011

Adopté à l'unanimité (14 votants).

2 - Préparation du Congrès 2012

Christian Le Moëne fait part de sa réunion de travail avec B. Parent qui représente le directeur de l'EHESP qui se trouve sur le même campus que Rennes 2.

Le soutien de l'EHESP est entier. En matière de salles, seront disponibles : le grand amphi pour les plénières + quatre amphithéâtres. Le soutien logistique est également important : tirages des actes du congrès et impression d'éventuels pré-actes.

Proposition de programme par Christian Le Moëne

30 Mai

- Matin : Assises SFSIC, proposition d'inviter le directeur de Aeres ainsi que le nouveau président du CNU

- Après midi : ouverture du congrès par le président, ou son représentant, de l'université de Rennes 2, le président de la SFSIC, le directeur, ou son représentant, de l'EHESP, le directeur du Prefics - introduction scientifique (les noms suivants sont avancés pour être invités : Gilles Gauthier, Armand Mattelart, Patrick Charaudeau, Pierre Mœglin. Le CA s'accorde pour inviter ce dernier) sur la thématique : « *Apport des recherches en SIC au débat public et citoyen, valorisation des SIC, appropriation citoyenne des apports des médias* ».

- A l'issue de cette ouverture, aurait lieu l'Assemblée Générale de la SFSIC avec vote du nouveau Conseil d'Administration puis réception à la Mairie de Rennes (19h)

31 Mai

Matin : Début des ateliers sur 4 amphi (chacun ayant 150 à 300 places) et 2 salles proches

Repas de midi aura lieu au restaurant universitaire de Rennes 2 (dans la salle VIP) ou dans celui de l'EHESP

Après-Midi : suite des ateliers puis tables rondes sur le thème « communication et santé ». Les noms suivants sont évoqués pour intervenir dans ces tables rondes : Anne Mayère, Hélène Romeyer, Bertrand Parent. Ensuite, un pot sera offert par l'EHESP

Soirée : aux Halles de Rennes – le maire est sollicité pour l'ouverture du repas ainsi qu'un conférencier sur Rennes et les nouvelles technologies (Christian Le Moëne sollicite M. De Legge, directeur général de la communication de Rennes Métropole).

1er Juin

Matin : ateliers

Après-midi : Clôture par une plénière qui reprend l'ensemble des ateliers (à l'EHESP ou à Rennes 2).

Questions - débat

A quel moment se rencontrent les groupes d'études ?

Il est important de laisser du temps à l'assemblée générale, ce qui est le cas ici où sont prévues 2 heures. Alain Kiyindou propose d'intégrer plus de débat dans l'AG pour permettre aux adhérents de s'exprimer. Christian Le Moëne propose de donner accès aux bilans en ligne avant le congrès, ce qui permettrait d'avoir du contenu à discuter.

Bernard Miège insiste sur l'importance que les gens se déplacent pour l'ensemble du congrès et non seulement pour participer à leur session d'atelier, d'où l'intérêt d'une première journée qui concerne toute la communauté. Il faudrait aussi qu'il y ait quelque chose de plus général, qui concerne tout le monde, le vendredi matin.

Alain Kiyindou demande à Christian le Moëne d'envoyer aux membres du CA un document avant publication sur le site avec la structure générale du congrès.

David Douyère remarque qu'il est possible d'afficher dès maintenant le thème de l'évaluation pour les assises. Jacques Perriault insiste sur l'importance des théories communicationnelles sur les controverses dans la mesure où la controverse a à voir avec le débat public : c'est une thématique sur laquelle il serait bon de réfléchir et de travailler.

Aspects financiers

Bruno Chaudet propose le processus suivant : les chèques des inscriptions se font à l'ordre de la SFSIC alors que les subventions vont à l'organisation locale (environ 14.000 euros demandées à la région, à la ville et au laboratoire Prefics). La SFSIC peut faire des avances pour l'organisation si nécessaire dans la mesure où les subventions arrivent parfois tardivement.

Christian le Moëne pose la question de la possibilité de faire les paiements en ligne. Ceci semble difficile à mettre en œuvre pour cette année : on peut faire une préinscription en ligne mais ensuite chaque personne doit envoyer un chèque (double inscription validée par les organisateurs).

Tarifs : Bruno Chaudet et Claudine Batazzi précisent qu'il faut séparer l'inscription au congrès (comprenant les déjeuner) et celle de la soirée.

- La soirée : 20 euros pour les étudiants et 40 euros pour les enseignants chercheurs ;

Inscription :

- Doctorants : A 50 / NA 70 : adopté par vote à l'unanimité

- Titulaires : A 120 / NA 150 : adopté par vote à l'unanimité

Oriane Deseligny est en train de remettre à jour le listing des adhérents.

Il est remarqué que ces tarifs inciteront les non adhérents à le devenir au moment de l'inscription (l'adhésion indépendante étant à 50 euros).

Propositions déposées la plateforme dédiée au congrès

Pour le moment 25 propositions pour le congrès¹

Patrice de la Broise et David Douyère relancent l'appel à communication auprès des directeurs de laboratoires et des responsables de revue. Il manque une liste des directeurs de département et d'UFR.

¹ 155 propositions au moment de la clôture le 15 novembre.

Il est rappelé que les membres du conseil scientifique ne peuvent pas faire des propositions pour le congrès même si l'évaluation reste en double aveugle (voir le CA de septembre).

Bernard Miège propose que ces membres du CS soient non seulement animateurs d'atelier mais interviennent en séance plénière du vendredi après-midi pour une synthèse commentée.

Autres

Christian le Moëne nous informe du séminaire de recherche « entre normes et formes » qui a lieu à Rennes 2 la veille du congrès et auquel nous sommes invités.

3 – Publication des doctorales 2011

Pour ces publication des doctorales, les membres du CS devaient relire certains textes : il reste encore 11 textes en attente. 9 textes sont en attente de dernières petites modifications de forme, 9 autres textes sont prêts, 3 sont refusés après 2^{ème} lecture².

Les Presses de Bordeaux attendent les derniers textes.

Reste à rédiger l'introduction par le président assisté de la secrétaire générale.

Envoi de la maquette début décembre environ.

4 – Projets des commissions

(formation, recherche, internationale, professionnel, communication)

Préambule

Le bureau est modifié dans la mesure où David Douyère et Claudine Batazzi sont élus au CNU. Conformément aux statuts de la SFSIC, ils ne peuvent plus tenir leurs postes respectifs de VP recherche et de trésorière.

Claudine Batazzi s'engage à travailler avec la future trésorière jusqu'au congrès 2012. Hélène Romeyer a accepté de reprendre ce poste : elle est élue à l'unanimité.

Hélène doit aller dans un bureau de poste (la banque de la SFSIC) avec le PV d'aujourd'hui pour annoncer qu'elle est la nouvelle trésorière de la SFSIC.

En ce qui concerne David Douyère, il n'y a pas de problème spécifique puisqu'il partageait la fonction avec Patrice de la Broise qui reste seul VP recherche.

Commission internationale

Odile Riondet présente l'avancement de l'organisation du colloque France-Maghreb à Constantine avec Valérie Lépine, Virginie Spies et elle-même pour l'équipe côté France.

Plusieurs questions reste à éclaircir avant de recontacter l'organisatrice locale, Farida Hobar.

Les dates seraient avant fin 2012 pour rester dans les volontés de respecter un colloque tous les deux ans. Mais il faut choisir des dates différentes du colloque organisé par Vincent Meyer à Djerba et qui a obtenu la labellisation SFSIC : « Développement territorial, patrimoine et tou-

² au 17 novembre, 15h : 5 refusés, 3 petites modifications, 1 attente CS, 21 prêts

risme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication – 14-15-16 novembre 2012 ».

Thématiques possibles

Diversité culturelle et numérique

Démocratisation et communication

Révolution communicationnelle

Information, communication, débat public et émancipation

Jacques faire remarquer que le Maghreb n'est pas seulement le nord de l'Afrique, c'est un espace culturel en mouvement

Membres du CS proposés

Odile Riondet, Vincent Meyer, Catherine Loneux, Eric Boutin, Didier Oillo, Paul Rasse, Valérie Lépine.

Tarifs

150 euros titulaires / 75 euros doctorants

Odile Riondet pose la question de la publication. Alain Kiyindou suggère de voir auprès de la revue *Sciences humaines et sociales* de l'université de Constantine (envisager un numéro spécial). L'AUF pourrait financer.

Brigitte Chapelain pose la question de la publication des actes sur le site de la SFSIC. Odile Riondet propose une négociation ou une publication qui serait sur Revues.org avec un lien sur le site de la SFSIC. Cela pourrait se généraliser à tous les colloques bilatéraux.

Valérie Lépine rappelle qu'il existe un partenariat entre les villes de Grenoble et de Constantine ; il est possible de faire une demande de financement.

Commission Formation

Valérie Lépine aborde le sujet de la plateforme mise en place il y a deux ans pour recenser les formations en SIC. Très peu de saisies ont été effectuées et il faudrait changer de fonctionnement : avoir par exemple une rubrique sur le site de la SFSIC qui mette en évidence des dispositifs pédagogiques innovants. Il faut pour cela contacter des responsables de formation et les saisies pourraient être faites par des étudiants (ce qui se fait dans le cadre des PPP par exemple). Il est également possible de prévoir dans les cahiers de la SFSIC des articles sur les formations et de proposer sur internet des interviews.

Bernard Miège estime qu'il ne faut pas mettre de côté l'idée de la plateforme qui paraît importante pour une société comme la notre. Aurélia Lamy propose d'avoir d'abord des articles dans les Cahiers, du contenu en ligne et seulement ensuite de relancer les « correspondants ». Patrice de la Broise propose que chaque membre du CA, pour son académie de référence, écrive un article sur l'évolution des formations en régions.

Béatrice Vacher évoque le problème de ce type de projet : la mise à jour. Elle suggère de recadrer sur le pourquoi de la plateforme. Patrice rappelle que l'objectif vis-à-vis des étudiants est de savoir dans quel type de formation ils s'engagent : professionnalisant ou pas ?

Commission recherche

Patrice de la Broise commence par remercier David Douyère qui quitte la vice-présidence et qui a notamment écrit l'appel à communication du congrès 2012.

Il rappelle ensuite les grands objectifs de la commission pour ces années :

- Avoir un état des lieux des laboratoires, des transformations des labos. Il propose d'en rendre compte lors du prochain congrès pour rassurer sur la lisibilité de la recherche en SIC.

- Relancer l'animation des groupes d'étude et de recherche (GER) SIC : programmer les prochaines invitations (notamment Robert Boure pour tirer le bilan de TPS). Bernard Miège rappelle qu'il existe un format GER qu'il faut promouvoir au sein de la SFSIC. Alain précise qu'un groupe SFSIC a un label (il faut mettre sa définition sur le site).

Bernard Miège et Christian le Moëne rappellent en effet qu'un GER SFSIC doit avoir des objectifs explicites qui dépassent la recherche inter-laboratoires pour valoriser et dynamiser la recherche en SIC sans se substituer aux laboratoires. Un GER est également soumis aux statuts de la SFSIC et il faut discuter par exemple de la différence entre un réseau de chercheurs et un GER.

Patrice de la Broise précise que les représentants des groupes de recherches étaient venus présenter leurs travaux au congrès de Compiègne. Il souhaiterait reproduire ce format pour le congrès 2012, d'autant plus que seront abordées les questions politiques liées à la recherche. Bernard Miège fait remarquer que la structuration de la recherche a beaucoup changé depuis.

David Douyère exprime le souhait que soit traitée la question du plagiat dans un des prochains CA.

Patrice de la Broise aborde également le problème de la relève d'associations de doctorants en SIC. La SFSIC pourrait les soutenir en créant une commission des doctorants au CA.

Commission communication et valorisation

Cyril Masselot fait quelques ajustements sur le site internet, notamment les méls des présidents, secrétariat général et trésorerie. Il nous informe que des outils de type Web 2.0 sont disponibles sur le site dans le menu *Services*. Il nous prépare un mél récapitulatif pour rappeler leur existence et leur usage.

Oriane Deseilligny met à jour la liste des adhérents pour l'envoyer à Necplus et donner ainsi l'accès aux membres de la SFSIC aux articles en ligne.

La question du paiement en ligne est soulevée : il existe des solutions mais elles restent compliquée à mettre en œuvre. Nous ne le faisons pas dans l'immédiat.

Brigitte Chapelain souhaite que pour le congrès il y ait un montage très court des 8 DVD déjà produits de Docs en SIC. Elle a besoin d'un monteur pour cela.

5 – Point sur les assises : position de la SFSIC

L'évaluation

Une réunion a eu lieu le 3 novembre pour avancer sur ce thème d'actualité. Il en ressort que la SFSIC est en faveur d'une évaluation mais est critique sur la façon dont celle-ci est mise en œuvre actuellement. Il est proposé de créer un observatoire sur l'évaluation dans les buts d'informer la communauté à ce sujet, de suivre les évaluations dans les labos pour les faire évoluer dans le sens de l'amélioration des pratiques et non pas de la sanction.

Jacques Perriault précise qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de politique publique de l'évaluation de la recherche. Il y a par exemple une rupture entre l'évaluation des départements et celle des chercheurs où tous les arbitrages sont possibles. Il faudrait mettre sur pied un projet pour négociation avec les politiques publiques : mise en responsabilité des experts, transparence, construction de l'argumentaire de l'évaluation, co-construction (comment s'élabore le point de vue sur l'évaluation, question de la médiatisation (construction d'une opinion publique sur ce qui se passe dans ce sens).

La SFSIC doit faire une offre conceptuelle globale.

Odile Riondet pose la question de la constitution et des méthodes de travail d'un tel observatoire. Christian rappelle que l'AERES a été créée ainsi que d'autres instances sans qu'il y ait eu de réflexion sur ce qui a été mis en œuvre et sur les processus d'évaluation. Il appartient à la SFSIC de s'emparer de cette question.

Bernard Miège interroge l'investissement de la SFSIC sur cette question qui a trait à la construction et l'édification de la discipline. Le processus d'évaluation est un processus long qui s'est accéléré ces derniers temps. Cela suppose des moyens considérables à tous les niveaux et une professionnalisation de l'évaluation serait pire que la situation actuelle.

Gino Gramaccia pose la question de la légitimité à évaluer. La SFSIC peut s'emparer de cette question. C'est un objet politique dont tout le monde s'empare. L'évaluation aujourd'hui un pouvoir sanction qui donne bonne conscience.

Jacques Perriault rappelle qu'il y a deux espaces à ne pas confondre : l'évaluation de la politique publique de recherche et l'évaluation des chercheurs. Un des premiers objectifs de l'observatoire est d'essayer de convaincre les collègues réticents que ce processus d'évaluation est positif mais a changé depuis dix ans. Cette conception de l'évaluation partagée est issue de l'adoption de la LOLF. Il est opportun de donner notre position même si ce ne sont que des moyens intellectuels partagés. Béatrice Vacher remarque qu'*a priori* l'évaluation est pensée pour être collective (dans un laboratoire tout le monde ne peut pas ou ne sait pas tout faire) mais dans la pratique elle se transforme en évaluation individuelle. Il faudrait alors remettre l'accent sur l'importance de ce collectif.

Patrice de la Broise rappelle que la SFSIC peut contribuer au débat mais ne peut pas édicter des règles. Il souhaiterait ouvrir le débat sur la division du travail scientifique et pédagogique qui n'est pas constructif. Dans d'autres disciplines, le principe de solidarité fonctionne (ex : historiens) alors qu'il semble qu'en SIC, on assiste à des reconfigurations de territoires. Christian le Moëne estime plutôt qu'il n'y a pas de conception explicite de fond par les évaluateurs qui concevraient l'évaluation comme un dispositif de normalisation pouvant exclure les hors discipline. Il rappelle qu'évaluer signifie valoriser et que les évaluations qui ne mettent pas en avant la volonté de valoriser sont inacceptables.

Concernant l'observatoire, Alain Kiyindou souhaiterait qu'il y ait un chargé de mission et que celui-ci ne soit pas forcément dans le CA. Un premier débat peut avoir lieu dans le cadre des assises. Jacques et Christian proposent de mettre en place un comité de pilotage dans la perspective de l'observatoire. Hélène propose que l'observatoire soit constitué à la suite des assises.

Alain Kiyindou résume les conclusions de cette réunion dans un texte qui sera mis en ligne.³ Ce texte présente un groupe de réflexion dans la perspective d'un observatoire sur l'évaluation de la recherche en SIC.

Le plagiat

Jacques Perriault prépare un texte suite à la réunion du 3 novembre.

David Douyère rappelle la question du plagiat de la recherche et invite la SFSIC à prendre une position claire à ce sujet.

Virginie Spies demande s'il convient de prendre une position de principe sur cette question de plagiat ou si cela ne porte pas seulement sur un cas en particulier. Christian le Moëne précise que la SFSIC n'est pas remise en cause, mais que la 71^e section est interpellée. Il faut faire une déclaration de principe sur le site.

Alain lit la proposition de la SFSIC⁴. Adoption du texte avec des modifications mineures (moins 4 voix contre).

6 - Point sur la Revue Française des SIC

Sortie du numéro 1, état du n°2 par Gino Gramaccia

Il est important de penser la complémentarité entre les différentes revues de la SFSIC. Il y a quatre rubriques : un dossier « État de la recherche dans tel ou tel courant de la discipline ». Le prochain dossier sera coordonné par Bernard Miège sur le thème de la « Théorie des IC, composantes des SIC ». Pour la rubrique Varia (« Recherches émergentes : la communication numérique - titre à préciser), plusieurs contributions sont en cours de rédaction. Une rubrique consacrée aux travaux des commissions de la SFSIC et une rubrique « Bibliographie » sont prévues.

Béatrice Vacher propose de faire appel aux doctorants pour cette rubrique bibliographie (appel à diffuser sur le site de la SFSIC).

Aurélia rappelle qu'elle travaille avec Mélanie Bourda sur la rubrique valorisation en reprenant les fiches labo pour connaître les thématiques de travail.

Gino Gramaccia fait un point sur le conseil scientifique : le responsable de dossier doit réunir un propre comité de lecture *ad hoc*.

Le dossier d'adhésion à Revues.org est en cours de montage. Parmi les conditions d'entrée, il faut fournir sommaires et articles des deux premiers numéros. On n'est pas loin de deux numéros puisque Anne-Marie Laulan coordonnerait le prochain dossier « État de la recherche » sur le thème « Communication et diversité culturelle ».

³ En ligne le 24 novembre dans la section « vie association »

⁴ En ligne le 24 novembre dans la section « vie association »

Il faudrait ensuite un véritable comité de rédaction. Pourquoi ne pas reprendre le CA de la SFSIC ?

En ce qui concerne le calendrier, tout doit être prêt début mars. Norbert Congard (P.U.Bordeaux) est chargé du stylage et de la mise en ligne aux conditions décidées à l'occasion du dernier CA. La périodicité envisagée est de 1 à 2 numéros par an.

Il serait bon de faire un appel à des notes de lecture (1 page, 1 page ½, 2 500 à 3000 signes).

Valérie Lépine pose la question de faire rentrer la revue entre au nombre des revues qualifiantes. Cyril Masselot précise qu'il faut un Conseil Scientifique mixte (comité scientifique stable d'environ 8 personnes et un comité de lecture adaptée aux thématiques abordées). Il doit probablement être international.

7 – Divers

Nouveaux adhérents

Maud Fontaine, Etienne Armand Amato, Alexandre Coutant, Natalia La Valle.

André Blanchard doit envoyer son chèque d'adhésion.

9 - Rappel des futurs CA

- Janvier : les 12 soir et 13 toute la journée à Rennes

Claudine Batazzi demande que soient pris les billets au plus vite pour le prochain CA à Rennes.

- Mars : le 6 à Lille (et rester la semaine pour le colloque CMN)

- Avril : les 26 et 27

- Mai – juin : durant le congrès, après le vote du nouveau CA